

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 07 NOVEMBRE 2019

Etaient Présents 49 titulaires, 3 suppléants, 12 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Paule BERGES, André BERNOS, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANITA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Aurélie GIRAUDON, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Suppléants : Jean Vincent SALLES suppléant de Jean-Claude COUSTET, Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE, Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS,

Pouvoirs : Etienne SERNA à Pierre CASABONNE, Jean CASABONNE à Michel BARRERE-MAZOUAT, Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER, Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET, Gérard ROSENTHAL à Jean-Jacques DALL'ACQUA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES à Maylis DEL PIANITA, Maïté POTIN à Henriette BONNET, Jean-Etienne GAILLAT à Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA à Aurélie GIRAUDON, Anne BARBET à Jean-Michel IDOPE, Jean-Pierre TERUEL à André BERNOS, Christophe GUERY à Michel ADAM

Absents : Guy BONPAS-BERNET (excusé), Jean GASTOU (excusé), Joseph LEES (excusé), Jean-Claude COSTE (excusé), France JAUBERT-BATAILLE (excusée), Gérard LEPRETRE (excusé), Jacques NAYA (excusé), Marylise BISTUE (excusée), Alain CAMSUSOU, Francis PASSET, Pierre SERENA, Didier CASTERES, André LABARTHE

RAPPORT N° 16-191107-TOU-

**APPEL A PROJETS DEPARTEMENTAL :
PROJETS RELATIFS AUX ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES DE PLEINE NATURE**

Mme ALTHAPÉ précise que le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques lance un appel à projets à destination des communes et de leurs regroupements afin de soutenir les projets visant à concourir au développement des pratiques sportives et de loisirs en milieu naturel.

Le projet

Dans le cadre de sa compétence « Plan Local de Randonnées » et de sa stratégie de développement d'une destination vélo, la Communauté de Communes du Haut-Béarn envisage de conforter et d'améliorer son offre d'itinéraires VTT en 2020.

Le Haut-Béarn propose aujourd'hui un réseau de 34 itinéraires, de différents niveaux, répartis sur l'ensemble du territoire. Les parcours ont été définis en partenariat avec les clubs et les moniteurs VTT locaux.

Notre ambition est de faire du Haut-Béarn une véritable Destination VTT. Pour cela, la communauté de communes doit perfectionner certains de ses parcours pour répondre véritablement aux attentes des pratiquants avec des parcours techniques, faisant la part belle à l'enduro.

Par ailleurs, la communauté de communes souhaite également proposer une offre propice à l'initiation et adaptée aux débutants. Pour cela, elle envisage de conforter son offre avec la création d'un parcours supplémentaire et la mise en place de modules en bois sur des parcours existants pour l'apprentissage du VTT.

Les types de dépenses envisagées correspondent à : terrassement mécanique, ouverture de sente, fauchage, dégagement de chablis, création de passerelle bois, balisage et signalétique.

Le Plan de financement

Le coût prévisionnel de ce projet est de 20 000 HT et le plan de financement envisagé est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant	%
Travaux, balisage, signalétique	10 000 €	Conseil Départemental	6 000 €	30%
Structures bois modulables	10 000 €	Autofinancement	14 000 €	70%
TOTAL DÉPENSES	20 000 €	TOTAL RECETTES	20 000 €	100%

Les crédits nécessaires seront inscrits en section investissement du Budget Primitif 2020.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VALIDE** ce plan de financement prévisionnel,
- **AUTORISE** le Président à répondre à cet appel à projets et à solliciter des subventions auprès du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 07 novembre 2019

Suit la signature

Le Président

Signé DL

Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 14/11/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 14/11/2019